



APPEL A PROJETS

Date limite de retour des dossiers : 15 février 2016

VEILLE TEXTILES A USAGES HUMANITAIRES

1. Contexte

1.1 La Fondation

Première fondation issue de la filière textile, la Fondation Today Tomorrow Textiles est née de l'ambition commune du CETI et de l'Union des Industries Textiles du Nord (UIT Nord) de faire émerger, découvrir et valoriser tous les textiles innovants et utiles. Fondation nationale, à vocation internationale, la Fondation Today Tomorrow Textiles accompagnera les projets français et étrangers en accord et en harmonie avec l'objet de la Fondation.

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Today Tomorrow Textiles veut utiliser les atouts textiliens pour développer et co-construire des projets d'intérêt général.

Ses 4 axes d'action :

1. Favoriser la recherche et l'innovation textile
2. Soutenir le développement de l'offre de formation dans le domaine du textile
3. Aider à la promotion des vocations dans la filière et des métiers du textile
4. Développer les textiles utiles à visée humanitaire et/ou éco-conçus

1. Contexte

1.2 Pourquoi une veille « textile humanitaire » ?

La Fondation Today Tomorrow Textiles vise à soutenir l'innovation textile au service de l'intérêt général.

La multiplicité des applications textiles et la capacité d'innovation de la filière sont telles qu'aujourd'hui, elle est un maillon important dans la chaîne des solutions humanitaires.

Face à un accroissement national et international des sollicitations d'aides humanitaires, la filière doit contribuer à répondre aux urgences (catastrophes naturelles, guerres, afflux des réfugiés...), mais aussi aux besoins réguliers des publics les plus démunis.

Pour innover, les acteurs du textile ont besoin de connaître les solutions existantes, leurs limites, leur potentiel de développement, les nouveaux besoins, les marchés inexplorés... L'appel à projets est lancé afin que soient identifiées et puissent être développées des solutions toujours plus adaptées aux besoins des ONG et des publics bénéficiaires.

2. L'appel à projets

Les phases du projet :

Phase 1 – Etat de l'art :

Etablir une liste internationale des applications textiles, d'ores et déjà utilisées ou explorées dans le secteur humanitaire (abris, habillement, équipements de protection...) ainsi qu'une liste des dernières innovations et des développements en cours. Cette première phase fera l'objet d'une restitution auprès des membres de la Fondation.

Phase 2 – L'analyse des besoins :

En s'appuyant sur les résultats de la phase 1 et en lien étroit avec les acteurs humanitaires, le candidat devra :

1. Mettre en avant des pistes d'amélioration de solutions humanitaires existantes et identifier les besoins non satisfaits ou non couverts.
2. Identifier des pistes prometteuses à travers un cahier des charges technique et économique
 - Celles qui nécessitent un travail de recherche approfondi
 - Celle qui nécessitent un développement industriel

Phase 3 - Diffusion des résultats :

Le candidat gardera la propriété intellectuelle de son travail mais devra en assurer une diffusion optimale en passant notamment par les réseaux et supports de la Fondation TTT, les pôles de compétitivité, les écoles et les centres techniques. La Fondation Today Tomorrow Textiles disposera d'un droit d'utilisation, notamment par le biais d'appels à projets.

3. Critères de sélection des projets

Expérience du candidat

Connaissance du secteur textile et/ou du secteur humanitaire, expérience en réalisation de veille ou études similaires

Qualité de la veille proposée

Méthodologie

Sources documentaires

Implication des acteurs associatifs humanitaires

Contenu

Le travail réalisé devra pouvoir favoriser une innovation textile adaptée aux besoins des publics et des acteurs de l'humanitaire.

Les propositions communiquées devront être argumentées en s'appuyant sur des éléments chiffrés, une évaluation des potentiels (volumes et prix) ainsi que leur accessibilité pour les associations concernées par leur diffusion et leur mise en œuvre.

4. Mode d'emploi pour les porteurs de projet

Qui peut répondre ?

Peut répondre à l'appel à projets toute organisation à but non lucratif s'inscrivant dans la mise à disposition d'un travail d'intérêt général.

Comment répondre ?

L'appel à projets et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la Fondation Today Tomorrow Textiles : www.fondationttt.com

Vous pouvez également en faire la demande par mail à l'adresse contact@fondationttt.com

Les réponses et dossiers de candidature complétés **sont à adresser avant le 15 février 2017 par voie postale en double exemplaire et par mail**

Par mail

contact@fondationttt.com

Par La Poste à

Fondation Today Tomorrow Textiles

CETI Park

41 rue des métissages

59200 Tourcoing

Toute demande d'information complémentaire doit être adressée par écrit à l'adresse : contact@fondationttt.com